

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)



CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)

(Infra-Bac)



SANTÉ & SOCIAL

Code titre / diplôme

50033205

Code RNCP

38565

Date d'enregistrement RNCP

22/01/2024

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 3 (cadre européen des certifications)

Éligible VAE

Oui

Sanction de la formation/Diplôme préparé

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Formation en apprentissage



Don BOSCO - Pôle Social AEPE

Coordonnées

123 Montée de Choulans
69005 - Lyon
07 43 36 48 08
direction@donboscolyon.org
<https://www.donboscolyon.org>

Contacts

Contact de la formation

Véronique DUCROCQ
conseillere.formations@donboscolyon.org
06 27 21 80 15

Référent handicap

Amandine AUROUX
cellule.handicap@donboscolyon.org
07 43 36 05 71



Publics et objectifs

- **voie d'accès:** Formation proposée sous statut d'apprentissage uniquement
- **Objectifs:** À l'issue de la formation, vous serez capable de :
 - Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans)
 - Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants
 - Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas
 - Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation
 - Organiser et animer des activités auprès des enfants
 - Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant



RÉVÉLATEUR DE COMPÉTENCES

(siège régional)
4, rue de l'Oratoire
69330 CALUIRE ET CUIRE
contact@akteap.cneap.fr
www.akteap.fr

Association loi 1901
N° SIRET: 50304921500026
N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Dates et cycle de la formation

- **Année d'entrée dans le cycle:** En 1 an
- **Date de début:** 01/09/2026
- **Date de fin:** 30/04/2027
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut commencer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possible pour les personnes en situation de handicap (PSH).



Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 2 jours
- **Rythme en entreprise:** 3 jours
- **Commentaire rythme:** Le calendrier d'alternance, remis lors de l'inscription, peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
- **Durée en années:** 1
- **Durée en heures de formation:** 450
- **Durée en heures en entreprise (minimum):** 700



Prérequis

- **Public:** De 18 à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.
→ Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Conditions d'entrée:** Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou de niveau 4 (BAC) ou plus.
Motivation pour la formation en alternance.



Entreprises d'accueil

L'AEPE peut exercer en crèche, école maternelle, à domicile et/ou MECS. Secteur d'activité :

- Structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte-garderie, centre de vacances).
- Milieu familial, au domicile des parents, comme salarié d'employeur particulier ou de service d'aide à domicile.



Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétence 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Bloc de compétence 2 : Exercer son activité en accueil collectif

Bloc de compétence 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Bloc de compétence 4 : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

Bloc de compétence 5 : Mathématiques et physique-chimie

Bloc de compétence 6 : Éducation physique et sportive

Bloc de compétence 7 : Prévention-santé-environnement

Bloc de compétence 8 : Langue vivante (bloc facultatif)

Bloc de compétence 9 : Mobilité (bloc facultatif)

• Possibilité de valider un ou des blocs de compétences: Non



Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- **Modalités d'évaluation:** Sous forme d'épreuves terminales / examen ponctuel
- **Crédits ECTS:** Non
- **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



Après la formation

- **Passerelles:** Nous consulter pour définir un parcours individualisé.
- **Suites de parcours:**
 - Si Titulaire d'un diplôme de niveau 4 : DE Educateur-trice de jeunes enfants
 - DE Auxiliaire Puériculture
 - Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles
- **Débouchés professionnels:** Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :
 - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
 - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - Assistant éducatif petite enfance
 - Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Domicile :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant



Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier
- **Autres modalités de recrutement:** Epreuves écrites
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Pour postuler à cette formation, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://akteap.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



Les + de la formation

Engagements et partenariats:

-

Restauration: Oui

• Détails:

Self - Menu à base de produits frais et de saison.

• Accessibilité PSH de la restauration: Non

Hébergement: Non

• Accessibilité PSH de l'hébergement: Non

Matériel / Équipement:

-

• Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement: Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



Rémunération

• **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

• Aides prises en charges par l'établissement:

• Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).

• Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).

• Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)

Plus d'infos : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



Accès et accessibilité P.S.H

• Accès par transport:

• Avec accès et stationnement PMR

• Arrêts de bus « Trois Artichauts » ou « Génovéfains » lignes de bus (C19, C20, C20E, C21, 46, 49, 55).

• Accessibilité P.S.H des locaux: Oui totale



Indicateurs de résultat

DON BOSCO	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21
CAP AEPE Taux de réussite de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	100% 14/14	71% 5/7	67% 2/3
Formations d'Akteap dans l'établissement Taux de réussite <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	97% 28/29	81% 13/16	64% 14/22
Taux d'insertion professionnelle de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	38%*	44%*
Taux d'insertion de cette formation dans le métier visé (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	35%*	NC
Taux de poursuite d'étude de cette formation	EC	EC	55%*	50%*
Satisfaction globale Apprenants entrants de cette formation (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	100% 9/9	89%* 600/2531	90%* 365/2485	92%* NA/NA
Satisfaction globale Apprenants sortants de cette formation (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	76%* 516/2428	68%* 354/2400	83%* NA/NA
Taux d'abandon de cette formation	EC	14%*	14%*	11%*

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap.

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : akteap.fr/qui-sommes-nous